

FORÊT • NATURE

OUTILS POUR UNE GESTION
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

Tiré à part de la revue **Forêt.Nature**

La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes
et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction

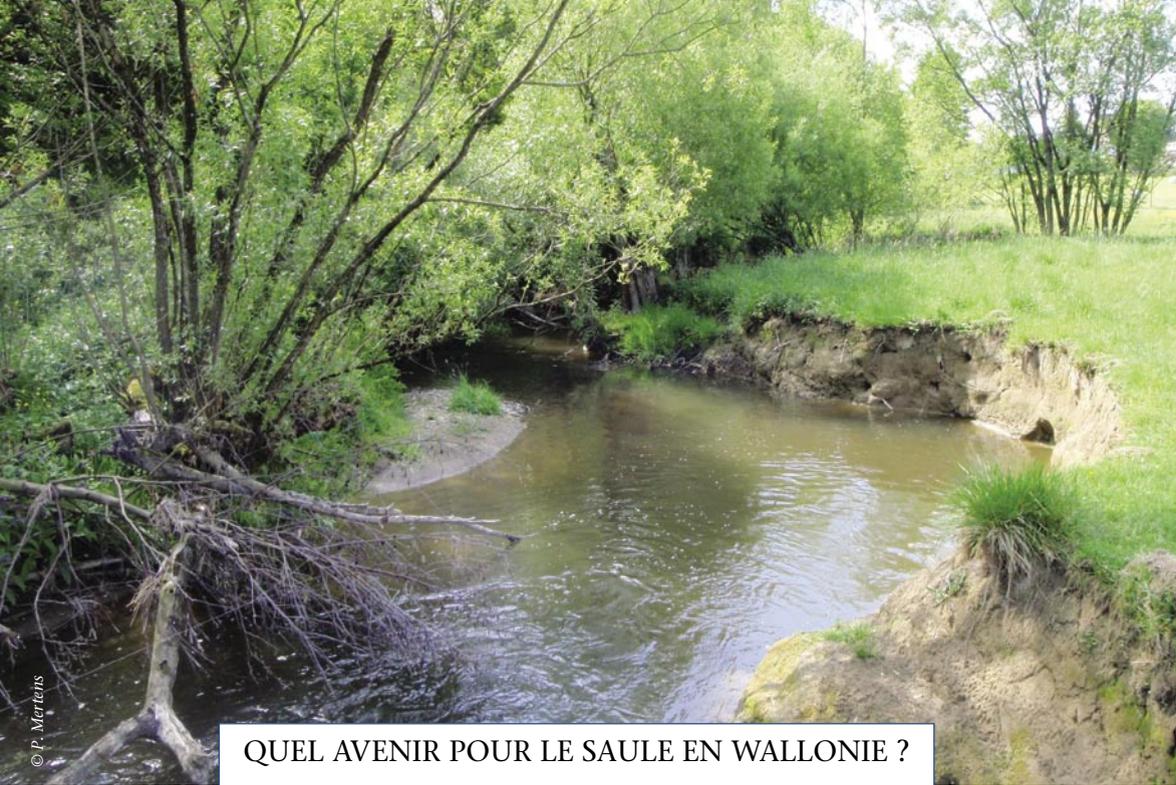
foretnature.be

Rédaction : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. info@foretnature.be. T +32 (0)84 22 35 70

Abonnement à la revue Forêt.Nature :
librairie.foretnature.be

Abonnez-vous gratuitement à Forêt.Mail et Forest.News :
foretnature.be

Retrouvez les anciens articles de la revue
et d'autres ressources : **foretnature.be**



QUEL AVENIR POUR LE SAULE EN WALLONIE ?

PATRICK MERTENS – MARC CLIGNEZ

La culture du saule en Wallonie subit les conséquences d'un désintéressement de plusieurs décennies. Ses multiples usages traditionnels (voir l'article de Françoise Hogge) se sont peu maintenus et ses nouveaux créneaux se sont peu développés à l'inverse d'autres régions et pays voisins. Ce manque de marché pour ses produits, sous-produits et services environnementaux se solde par un abandon de cette culture pourtant si proche et potentiellement utile à la vie rurale. Les souches et arbres souvent anciens encore présents dans nos paysages sont des rescapés soit par abandon des terres de cultures soit par désintérêt de certains sites peu propices aux extensions rurales, industrielles et d'urbanisation.

De plus, la nécessaire mise en conservation des zones humides, importantes pour la préservation de la biodiversité et des ressources en eau, aboutit aussi à l'abandon des pratiques indispensables pour assurer aux saules leur multiplication naturelle dynamique. Il s'agit en effet principalement d'espèces colonisatrices qui ne persistent que dans les espaces suffisamment ouverts et lumineux.

Les opérations séculaires de fixations artificielles des berges ont heureusement réduit les risques d'inondation des terres rivulaires et ont stabilisé le parcours des cours d'eau navigables. Mais par cette modification de l'environnement et par la diminution des espaces de colonisation, les

conditions spontanées de multiplication des saules à proximité des cours d'eau se sont réduites. Les arbres encore présents se situent généralement au sein de cordons arborés, continus ou discontinus, qui offrent des milieux écologiquement favorables au maintien de (petites) saulaies. Selon l'inventaire des milieux rivulaires réalisé en 2006⁷, « En Région wallonne, la présence d'un cordon rivulaire, continu ou interrompu, est fréquente puisqu'elle concerne plus de 50 % du linéaire de cours d'eau. (...) Les saules (48 % des cordons), et les aulnes (42 %) sont les plus fréquents le long de nos cours d'eau. Les saules sont surtout bien représentés en Lorraine (59 %), en région limoneuse (57 %), et en Ardenne (48 %). (...) Parmi les saules, en région limoneuse, ce sont surtout les saules blancs qui sont les plus fréquents alors qu'en Ardenne ce sont les saules à oreillettes. Les aulnes, majoritairement glutineux, sont dans certaines régions plus fréquents que les saules (*Salix sp.*). C'est le cas en Famenne (61 % des cordons), en Condroz (55 %) et en Ardenne (50 %). »

L'aulne s'est régulièrement régénéré et imposé dans les cordons rivulaires grâce à la capacité de ses semences de rentrer en dormance avant germination. Par contre, les semences de saules se dessèchent et perdent en quelques jours leur pouvoir germinatif si l'humidité du sol est inadéquate.

La reverduration de berges vient inverser cette évolution historique due à l'« artificialisation » des milieux ripicoles. Elle est abordée dans l'article de Francis Lambot de ce numéro spécial de Forêt Wallonne.

Dans les zones non aménagées car sans intérêts économiques, ni statut de protection, les saulaies peuvent se développer. Mais ces milieux sont aussi propices à la multiplication d'espèces de saules introduites pour les besoins de l'horticulture ornementale, créant ainsi une concurrence par rapport aux espèces indigènes. Le cas de *Salix elaeagnos* est évoqué dans l'article sur la diversité des milieux de développement. Cette concurrence doit être évitée systématiquement en Wallonie vu

ÉTYMOLOGIE DU GENRE

Le mot saule et le nom botanique du genre, *Salix*, possèdent des origines très différentes⁴. Saule serait apparu dès le XIII^e siècle et aurait remplacé le mot *saus*. Le mot francique *salaha* évoluant vers *sahla* aurait engendré saule.

Le nom de genre *Salix* a quant à lui été proposé par l'éminent botaniste français Joseph Pitton de Tournefort (1656-1708) qui s'est référé au substantif latin *Salix*⁹.

Salix proviendrait du latin *salire* qui signifie jaillir ; le genre serait ainsi désigné en se référant à la rapidité de sa croissance ou peut-être au caractère spectaculaire de son apparition sur un sol vierge.

Tout comme BROSSE⁴, remarquons que le terme saussaie, rappelant *saus*, est aujourd'hui encore utilisé en botanique et en écologie pour désigner une communauté végétale et par extension un écosystème marqué par la présence de saules. On peut, de manière simplifiée, considérer que les sens de saussaie et de saulaie sont fort comparables.

Il indique aussi que le mot osier, également apparu au XIII^e siècle, devrait être mis en relation avec le latin populaire *ausarium*, *auseria*. Largement utilisé en français, le mot osier se réfère, non pas à une caractéristique botanique mais à l'usage fait d'un certain nombre d'espèces à rameaux particulièrement souples.

ORIGINE DU NOM DES ESPÈCES

L'étymologie du nom de certaines espèces de saule révèle, aux observateurs de la nature, les caractéristiques ou les usages qui y sont liés.

Le **saule fragile**, *Salix fragilis*, casse le plus souvent aux jonctions des branches⁹. Notons que cette fragilité induit un « bouturage spontané » de ce saule, souvent présent le long des rivières¹².

Le **saule des vanniers**, *Salix viminalis*, indique ainsi l'usage pour confectionner des liens... et évoque peut-être aussi l'une des sept collines de Rome.

Le nom latin *Salix caprea*, le **saule marsault**, fait très vraisemblablement référence à l'intérêt porté par les chèvres pour ce saule, considérations que l'on peut élargir à d'autres espèces qui ont souvent servi de complément, voire de fourrage pour le bétail. Observons à ce sujet que les feuilles et bourgeons de certains saules, dont le **saule à feuilles de daphné** (*Salix daphnoides*), figurent parmi les végétaux consommés par les Esquimaux du Nord de l'Alaska¹⁴. L'accusatif latin *marem salicem* se rapporte à l'origine de saule marsault, ou marceau, espèce ainsi dénommée en référence à un caractère mâle théoriquement affirmé. Il n'est peut-être pas illogique d'envisager ici une référence aux grandes quantités de pollen visqueux (entomophilie dominante) produit par ce saule très mellifère, contrastant avec celui, très pulvérulent, du noisetier (anérophilie). Notons que l'on oriente parfois la référence à la chèvre sauvage pour évoquer la diversité des contextes xériques, des escarpements rocheux et des murs par exemple, à la conquête desquels ce saule peut s'investir. La référence au chevreuil est parfois aussi envisagée vu l'appétit du saule marsault à se maintenir dans des forêts claires, comparables à celles qu'affectionne le chevreuil⁶.

La diversité des saules et de leurs feuillages est extraordinaire, « ... on rencontre toutes les statures, tous les verts, du vieux bronze au jade,

certaines plaqués de pur argent, et assez de modèles d'écus et de dagues pour faire rêver un armurier de Tolède. »¹¹

Diverses espèces de saules sont dénommées en se référant à la couleur du feuillage ou de l'apparence générale de leur houppier. Tel est le cas, par exemple, du **saule cendré** (*Salix cinerea*) et plus encore du **saule blanc** aux feuilles couvertes de poils soyeux (*Salix alba*). Notons que le saule blanc, arbre du genre généralement considéré comme potentiellement le plus intéressant par les forestiers de nos régions, est un saule longévif à l'échelle du genre ; il pourrait présenter une espérance vitale supérieure à 120 ans¹³.

La présence d'oreillettes, justifie le nom du **saule à oreillettes**, acidiphile, associé aux milieux boisés humides, marécageux voire tourbeux : *Salix aurita*^{2, 10}.

Le nombre d'étamines, un des éléments clés de la classification des saules, caractérise le **saule à trois étamines** (*Salix triandra*) et le **saule laurier** (*Salix pentandra*).

La couleur de l'écorce, surtout jeune, peut être marquante, comme chez le **saule pourpre** (*Salix purpurea*)⁹. Pour l'**osier jaune**, c'est la couleur jaune orangé des jeunes rameaux, rappelant celle du jaune d'œuf, qui justifie l'utilisation de l'adjectif latin vitellinus : *Salix alba vitellina*¹.

Remarquons que le nom latin souvent utilisé pour désigner le **saule pleureur**, *Salix babylonica*, induit en erreur étant donné que ce saule, à vocation ornementale, introduit en Europe au XVII^e siècle, est d'origine asiatique⁵. Notons aussi que le saule pleureur aujourd'hui commercialisé est le plus souvent un hybride entre le saule pleureur initial (*S. babylonica*) et le cultivar de saule blanc à rameaux jaunes, *Salix alba Vitellina*³.



la faible extension disponible des terrains propices aux régénérations naturelles en cordons rivulaires.

L'introduction de clones d'hybrides non indigènes est également constatée dans les taillis à courte et très courte révolution. Ils ont été sélectionnés en Suède et en d'autres pays européens et plantés sans test préalable d'adaptation et de comparaison au matériel de reproduction régional. La production de biomasse ligneuse dans des temps très courts est en effet fort utile hors forêts traditionnelles, d'autant plus si la phytoremédiation y est associée (voir l'article de Aricia Evlard). Mais il est toutefois opportun de donner priorité à la multiplication des espèces et hybrides spontanés régionaux pour réduire les risques d'ordre sanitaire liés à l'utilisation d'arbres mal adaptés à notre environnement.

Les conséquences sur le saule de l'évolution historique des milieux humides ripicoles sont réversibles. La volonté de revitaliser sa production a fait l'objet d'une conférence en novembre 2010, à Braives-Lattines intitulée « Fédérer les initiatives de valorisation du Saule en Wallonie ». Cette première réunion, organisée sous l'égide la Maison de la Mehaigne et de l'Environnement Rural avec l'aide de la DGARNE, a été suivie d'une deuxième rencontre à Rendeux en avril 2011. Ce numéro spécial de Forêt Wallonne synthétise les données et informations importantes qui ont été échangées lors de la première rencontre de novembre 2010. ■

BIBLIOGRAPHIE

¹ ADRIANSEN D. [2004]. *Le latin de mon jardin*. Larousse, 240 p.

- ² BARY-LENGER A., EVRARD R., GATHY P. [1992]. *La Forêt*. Éd. du Perron, 629 p.
- ³ BAUDOIN J.-C. [1993]. *Les plantes ligneuses, vol. 2, Les arbres feuillus*. Ministère de la Région Wallonne, DGRNE, 506 p.
- ⁴ BROSE J. [2004]. *Larousse des arbres, dictionnaire des arbres et des arbustes*. Larousse, 576 p.
- ⁵ DE VILMORIN J.-B. [2003]. *Histoires d'arbres*. Éditions Jean-Paul Gisserot, 185 p.
- ⁶ DEBOT L. [1979]. *Calendrier nature*. IRSNB, 438 p.
- ⁷ DEBRUXELLES N., CLAESSENS H., DUFAYS E., RONDEUX J [2008]. Le monitoring des cours d'eau : une vitrine du réseau hydrographique wallon. *Parcs et Réserves* 63(4) : 12-18.
- ⁸ FERRARI J.-P. [1984]. *Dictionnaire étymologique de la flore française*. Éd. Lechevalier, 225 p.
- ⁹ JACAMON M. [2001]. *Guide de dendrologie*. EN-GREE, 349 p.
- ¹⁰ LAMBINON J., DELVOSALLE L., DUVIGNEAUD J. [2004]. *Nouvelle flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines*. Jardin botanique national de Belgique, 1 167 p.
- ¹¹ LIEUTHAGI P. [1969]. *Le livre des arbres, arbustes et arbrisseaux*. Robert Morel.
- ¹² PHILIPS R. [1981]. *Les arbres*. Solar, 222 p.
- ¹³ QUARTIER A., BAUER-BOVET P. [1973]. *Guide des arbres et arbustes d'Europe*. Delachaux et Niestlé, 259 p.
- ¹⁴ TORDJMAN N. [1996]. *Le saule*. Actes Sud, 95 p.

PATRICK MERTENS

patrick.mertens@spw.wallonie.be
Département de l'étude du milieu
naturel et agricole, DGO3, SPW
Avenue Maréchal Juin, 23
B-5030 Gembloux

MARC CLIGNEZ

Haute École Charlemagne
Rue Saint-Victor,
B-4500 Huy